

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

**Délibération n° 2023-003
Séance du 7 mars 2023**

Indemnisation des préjudices subis par
les commerçants de Neuilly-sur-Marne -
Protocole transactionnel relatif aux
travaux liés au Plan Qualité de l'Eau et
Baignade

Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Civil, et notamment les articles 2044 et suivants,

Vu le rapport de présentation en date du 23 février 2023, relatif aux travaux engagés par le SIAAP sur le territoire de la commune de Neuilly-sur-Marne dans le cadre du Plan Qualité de l'Eau et Baignade et à l'indemnisation des préjudices subis par les commerçants,

Vu le projet de protocole transactionnel,

Considérant que les préjudices économiques subis par les commerces riverains des travaux doivent être indemnisés en application des principes dégagés par la jurisprudence administrative en matière de dommages de travaux publics,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Approuve les principes du dispositif d'indemnisation mis en place pour l'indemnisation des préjudices anormaux et spéciaux subis par les commerçants, en raison des travaux entrepris par le SIAAP sur le territoire de la commune de Neuilly-sur-Marne, et autorise Monsieur le Président à signer les protocoles correspondants, avec les commerces dont liste suit :

- Boucherie El Rehab, 52 avenue du Général de Gaulle, 93330 Neuilly-sur-Marne
- Boulangerie Pâtisserie Aux Délices Nocéens, 70 rue Théophile Gaubert, 93330 Neuilly-sur-Marne
- Mini Marché Kanishaa, 72 rue Théophile Gaubert, 93330 Neuilly-sur-Marne
- Tatoueur King Concept Shop, 51 rue Théophile Gaubert, 93330 Neuilly-sur-Marne
- Restaurant Palais de l'Inde, 51 rue Théophile Gaubert, 93330 Neuilly-sur-Marne
- Restaurant La villa Saint Baudile, 23 rue Marx Dormoy, 93330 Neuilly-sur-Marne
- Restaurant O Agueda, 18 rue Max Dormoy, 93330 Neuilly-sur-Marne
- Tabac Presse La Civette, 10 Place du Chanoine Heroux, 93330 Neuilly-sur-Marne
- Boutique de prêt-à-porter New Mod, 3 Place du Chanoine Heroux, 93330 Neuilly-sur-Marne
- Restaurant Phó Pasteur, 2 rue Gambetta, 93330 Neuilly-sur-Marne
- Aux Halles de Neuilly, 2 rue Pasteur, 93330 Neuilly-sur-Marne

Article 2 : Dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur la section de fonctionnement du budget du SIAAP.

Le Président


François-Marie DIDIER